

Mamoudzou, 19 Juillet 2020

## LETTRE OUVERTE

Monsieur Jean Castex, Premier Ministre, Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Santé, Monsieur Jean-François Colombet, le Préfet de Mayotte, Madame Dominique Voynet, Directrice de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte,

Mayotte enregistre depuis plusieurs semaines une forte baisse du taux d'occupation en réanimation, une réduction des détections de cas positifs COVID 19 et visiblement, la circulation du virus diminue sur l'île. Malgré ces signaux positifs de recul du coronavirus dans notre département et d'un retour à la normale, Mayotte reste classée Orange et la Préfecture impose pour sortir ou entrer sur le territoire un motif impérieux.

Nous vous demandons le classement de Mayotte en zone verte, la fin de l'état d'urgence sanitaire à Mayotte car il continue à donner un pouvoir exorbitant au représentant du Gouvernement sur notre île et atteint aux droits fondamentaux alors que l'épidémie ne le justifie plus. Nous vous demandons l'arrêt immédiat de l'exigence de motifs impérieux pour Mayotte car elle va à l'encontre de la liberté de circulation et contrevient au principe de proportionnalité des mesures à prendre dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire établi par le Conseil d'Etat dans son avis du 4 Mai 2020 signifiant que « ces mesures doivent être strictement proportionnées aux risques sanitaires encourus et appropriées aux circonstances de temps et de lieu ».

L'Etat ne peut pas justifier une mise sous cloche de Mayotte en s'appuyant sur la faiblesse du système sanitaire local alors qu'il s'agit de résultat d'un manquement chronique de la politique publique et que les annonces officielles ont répété que la situation était sous contrôle et les moyens alloués suffisants. Alors que d'autres territoires en Métropole observent des indicateurs à des niveaux plus critiques quant à l'évolution de l'épidémie, ils ne subissent pas cette mise à l'écart. Comme tous les Français, nous voulons pouvoir circuler librement, retrouver nos familles et prendre nos vacances où bon nous semble. Nous demandons l'égalité de traitement tel que garantie par la République.

Mayotte ne peut rester marquée de manière injustifiée du sceau de l'infamie orange. Mayotte ne peut pas rester coupée de manière arbitraire du reste du territoire national en l'isolant comme un paria et ses habitants privés de leur droit d'aller et venir alors que l'épidémie décélère depuis plusieurs semaines. Mayotte ne peut pas rester l'objet de mesures discriminatoires de la part de la Réunion qui développe un discours anti-Mahorais inacceptable. Mayotte ne peut pas rester en quarantaine de la République, comme une pestiférée.

Nous vous demandons également de mettre en place de toute urgence des opérations de dépistage massif, gratuit, sans ordonnance sur la voie publique et ouvert à toute la population de Mayotte auprès des personnes volontaires symptomatiques ou non,

qu'elles aient été en contact ou non avec des malades pour d'identifier les éventuels clusters dormants, faire un point épidémiologique sur la circulation du virus, anticiper une potentielle résurgence et appliquer les promesses du ministère de la Santé ainsi que les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Alors que notre territoire souffre d'une offre sanitaire d'un dénuement effrayant, qu'un seul laboratoire privé et le seul hôpital sont en capacité d'effectuer ces tests et peinent à s'approvisionner en réactifs, nous vous demandons que l'Etat mobilise des effectifs et des moyens exceptionnels pour déployer cette opération dans tous les villages et les quartiers urbains.

Mayotte compte 450 000 habitants (nous nous fions aux déclarations de Mai 2020 du Préfet Colombet distribuant 450 000 masques en parlant d'un par habitant): nous ne pouvons imaginer l'impossibilité d'organiser pareille opération alors qu'1,3 millions de Franciliens sont actuellement testés. Nous voulons croire que le discours de solidarité nationale et de prévention auprès des populations les plus démunies n'est pas vide de sens et que l'Etat prendra ses responsabilités.

Alors que Mayotte est l'un des départements les plus pauvres de France, l'un des plus densément peuplé, avec la pire offre sanitaire publique et privée (nous subissons un désert médical rappelle le Défenseur des Droits en février dernier), il est impensable de laisser notre territoire prisonnier des carences de l'Agence Régionale de Santé dirigée par Dominique Voynet. L'Etat doit débloquer des moyens massifs et permanents pour établir une politique de Santé digne de ce nom à Mayotte et nous ne comprenons pas pourquoi notre territoire n'est pas concerné par le Grenelle de la Santé ni les auditions relatives à la gestion de l'épidémie à l'Assemblée nationale.

A ce jour, nous déplorons officiellement 34 morts du COVD à Mayotte et selon l'Insee, une surmortalité de 44% sur la période du 1er mai au 15 juin 2020 par rapport à la même période de 2019 (et +42% par rapport à 2018): quelle explication donner aux familles éplorées? Comment justifier une telle hécatombe sur un aussi petit territoire français qui ne compte que 450 000 personnes et dont les experts avaient signalé la fragilité sanitaire?

La vie, la santé des Mahoraises et des Mahorais comptent-elles moins que celles de nos compatriotes ?

Le Collectif des Citoyens de Mayotte (association loi 1901) vous demande d'agir maintenant, de prendre les décisions adéquates et de permettre à Mayotte de revivre normalement: fin immédiate de l'état d'urgence sanitaire, fin du classement en zone orange, fin des mesures anti-Mayotte pour nous couper du territoire national, dépistage massif et gratuit. Le calvaire doit prendre fin, notre économie redémarrer et Mayotte avancer comme le reste du pays.

En vous priant de recevoir l'expression de nos salutations, nous vous rappelons la devise de Mayotte qui nous guide : Ra Hachiri qui signifie « Nous sommes vigilants ».

Estelle YOUSSOUFFA Présidente du Collectif des Citoyens de Mayotte

#stell farrail for